

Twentieth century Lazarite return to the Outremer

Charles Savona-Ventura

Abstract

The Order of St Lazarus lost all its holdings and influence in the Middle East after the Christian forces were expelled from the Outremer at the end of the 13th century. In spite of assuming a completely European character, the Order throughout the centuries has looked at its original birthplace with nostalgia. A link was forged with the region by the early 20th century with an eventual failed attempt at re-establishing a pilgrim hostel in the region.

Keywords

Middle East, Order of St Lazarus, twentieth century, Acre, pilgrim hostel

Introduction

Following its expulsion from Saint Jean d’Acre in 1291, the Order lost all its holdings in that city. All links with the Middle East were completely severed throughout the subsequent centuries as the Order assumed a European perspective and outlook. Links with Haifa in Palestine were established in the mid-19th century. This was the time of the ‘rediscovery of the Holy Land’ by European powers. France set up its permanent delegation in Jerusalem in 1843 following the liberalized foreign policy adopted previously by Mehemet Ali (1832-1840) following England (1838) and Prussia (1842). Relating the events that occurred during the period 1837-1844, Adolphe Dumas reports that *L’Ordre des Hospitaliers de Saint-Lazare* had supported the rebuilding of the Mount Carmel

Sanctuary in Haifa, Palestine.¹ Established in the 12th century, the Stella Maris Carmelite Sanctuary served as an army hospital during the 1799 campaign of the French forces headed by General Napoleon. After the French retreat from Acre, the remaining 200 wounded soldiers were butchered by the Ottomans, and the sanctuary was demolished. In 1821, the stones from the ruins of the sanctuary were used by the Ottoman governor of Acre to build a summer palace and a lighthouse across the street. The Carmelites re-established the Stella Maris sanctuary commencing its rebuilding in 1826. Funds were obtained through varied public donations and support, including that received from *L'Ordre des Hospitaliers de Saint-Lazare*. The project was completed in 1853.²

Links with the Melkite Patriarchy

This mid-19th century documented philanthropic support supposedly initiated a link between the Order of Saint Lazarus with the Melkite Patriarchy who is said to have assumed the *fons honorum* of the Order in around 1841,³ though there is no contemporary documentation

¹ Adolphe Dumas, *Temple et Hospice du Mont-Carmel en Palesine* (Paris: Fain & Thunot, 1844), 11-12.

² Laurence Oliphant, *Haifa or life in modern Palestine* (Edinburgh: William Blackwood, 1887), 81.

³ During the period 1814-31, Maximos III Mazloum had travelled around Europe visiting Rome, France and Vienna. In 1821, he founded the Melkite Catholic parish of St. Nicholas in Marseille, France to cater for the numerous Melkite refugees resulting from the conflicts and persecutions in Egypt and Syria. The 1837/38 appointment of Maximos III, together with the increasing presence of a Melkite community in Marseille, is said to have led the administrators of the French *Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem* to approach and seek the protection of the Melkite patriarch during a repeat visit to France in 1841. During this latter visit, Maximos III first visited Rome to meet with Gregory XVI, then proceeded to Marseille staying there from 21 December 1840 to 24 January 1841, and then proceeded to Paris reaching the city on 15 March

to confirm this.⁴ This link was formally confirmed in 1911, when a formal statutory link with the Melkite Patriarchate in the Middle East was confirmed. The new statute explicitly placed the governance of the *Les chevaliers Hospitaliers de Saint Lazare de Jerusalem et de Notre Dame de la Merci* in the hands of the Magistracy whose decisions were sovereign and irrevocable, thus fully laicizing the Order. His Beatitude Cyril VIII Geha (*1840 †1916), the Patriarch of Antioch, of All the East, of Jerusalem and of Alexandria was confirmed as the Supreme Pontiff.⁵

Unfortunately, this early twentieth century organizational drive received a setback with the onset of the First World War (1914-18). As a result of the conflict, Patriarch Cyril VIII was obliged to escape to Egypt where he stayed until his death in 1916. The new Patriarch Demetrios I Qadi (*1861 †1925) was elected in 1919 thus assuming the Protectorship of the Order of Saint Lazarus until his death in 1925.⁶ The *Revue International des Questions Politique, Diplomatiques et Économiques* reporting on his death on the 1 July 1926 wrote:

Les Hospitaliers nobles de Saint-Lazare de Jérusalem, qui, comme on le sait, consacrent aujourd'hui leur efforts aux oeuvres oriental ey se sont mis sont la protection du siège patriarcal d' Antoiche, Alexandrie,

staying there until 17 July 1841, following which he returned back to Beirut via Marseilles.

⁴ Unfortunately, all the archives of the Melkite Patriarchy in Damascus were destroyed by the Ottomans during the 1860 riots in Damascus and in Ain Traz during the 1983 Lebanese civil war. Any of the pre-1913 Order's records and correspondence in Paris were lost in the interim between the First and Second World Wars.

⁵ de Jandriac, 'Les chevaliers Hospitaliers de Saint Lazare de Jerusalem et de Notre Dame de la Merci', *Rivista Araldica*, 11, 11 (November 1913), 679-683.

⁶ David M. Cheney, 'Patriarch Dimitrios I (Joseph) Cadi (Kadi)', *Catholic-Hierarchy.org* – <http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bcadi.html> (1996-2022), retrieved 21 December 2022.

*Jérusalem et de tout l'Orient, sont actuellement en grand deuil par suite du décès de leur protecteur, Sa béatitudo Mgr Demetrios.*⁷

This announcement leaves no doubt whatsoever about the links of the Order with the Melkite Patriarchy and the efforts of the Order in the Middle Eastern region. Demetrios I Qadi was succeeded by Cyril IX Moghabghab (*1855 †1947) who assumed the protectorship.⁸ Soon after his election, on the 17 March 1926, the new Patriarch wrote a lengthy letter from Beirut to the members of the Order, commenting that:

*The work of the recruitment of priests and their support in poverty-stricken villages... accomplished by my beloved hospitaller sons of St Lazarus of Jerusalem, is a work of essentially missionary character and worthy of their traditions. God will assuredly reward them a hundredfold, for they shall have the merit of saving thousands of souls for God. In especially commending all these endeavours to you, I send to you and to all your confrères in the Order my paternal benediction.*⁹

This letter was followed by a visit to Paris in July 1926 when the Patriarch together with his retinue – including Mgr. Khoriaty Archbishop of Sidon, Mgr. Maximos Saiegh Archbishop of Tyre, Mgr Haggear Archbishop of Acre (serving then as Grand Referendary to the Order) and Mgr. Attié Archimandrite and rector of the church (also serving as Almoner of the Order) – celebrated the Holy Liturgy in the Greek Church

⁷ *Revue Internationale des Questions Politiques, Diplomatiques et Économiques*, 1 July (1926).

⁸ David M. Cheney, 'Patriarch Cyril IX Mogabgab', *Catholic-Hierarchy.org* – <http://www.catholic-hierarchy.org/bishop/bmoga.html> (1996-2022), retrieved 21 December 2022.

⁹ Paul Bertrand de la Grassiere, *Histoire des Chevaliers-Hospitaliers de Saint-Lazare* (Paris: Chancelier - MHOSLJ, 1932), 186, ftnote 2.

of St. Julien le Pauvre. The event was attended by other officers of the Order including the Chancellor Paul Watrin, Keeper of the Seal, Alexander Gallery of La Tremblaye, and Registrar Charles Oztenberger-Detaille.¹⁰



His Beatitude Cyril VIII Geha
Patriarchy: 1902-1916



His Beatitude Cyril IX Moghabghab
Patriarchy: 1925-1947

In 1930, the Patriarch H.B. Cyril IX Moghabghab (*1855 †1947) withdrew his formal protectorship of the Order setting the scene for the appointment of a grand master.¹¹ The reason for the withdrawal of the Patriarch's Protectorship is not clear. Commenting on this, Paul Bertrand de la Gassière, then serving as grand capitulaire reports that the reason behind this was the fact that the French government did not recognise the Order within its realm.

¹⁰ Bertrand de la Grassiere, 1932, *Ibid.*, 187-188.

¹¹ Bertrand de la Grassiere, 1932, *Ibid.*, 189.

*cependant pour des raisons politiques - parmi lesquelles le fait que l'Ordre n'avait pas la reconnaissance de sa croix par le gouvernement de la République Française - le patriarche décida, peu après, de se démettre de sa charge et de son titre de protecteur.*¹²

However, the withdrawal of protectorship may have been a response to the reformation being undertaken to re-establish the Grand Magistry and thus to facilitate the process for the election of the new grandmaster. On the other hand, it may have been initiated to address a wider political aim. At this point in the history of intra-Catholic relationships within the Middle East and according to political sensibilities of the times, H.B. Moghabghab appealed directly to the Congregation *pro Ecclesia Orientali* to limit Latin patriarchal institutions to allow the Melkite Church to recover and adapt to the new political situation in the Middle East. The relinquishing of his protection to the Order of Saint Lazarus based in France may have been a result of this negotiation process.¹³

The management changes brought about by the withdrawal of the formal Melkite Patriarch's protectorship and establishment of the Office of the Grand Magistry is reflected in the letterhead content before and after the statutory changes. Period letterheads used for correspondence held in the Torri ta' Lanzun MHOSLJ Archival library in Malta dated to 1928-1930 clearly state *'ORDRE DE SAINT LAZARE DE JÉRUSALEM – PROTECTEUR: SA BÉATITUDE LE PATRIARCHE GREC MELCHITE CATHOLIQUE D'ANTIOCHE, D'ALEXANDRIE, DE JÉRUSALEM ET TOUT*

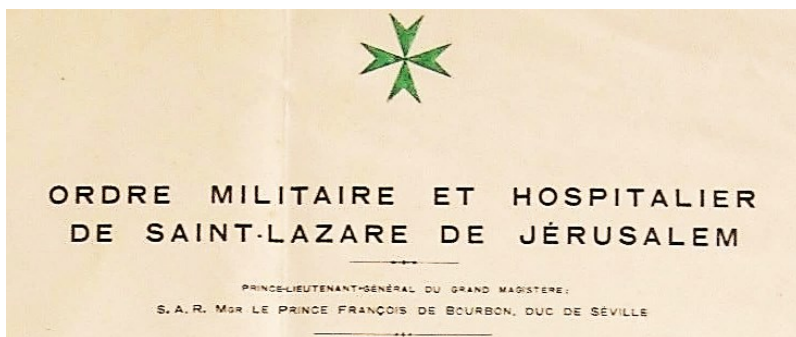
¹² Paul Bertrand de la Grassière, *L'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jerusalem: Son histoire - son action* (Paris: Peyronnet et Cle, 1960), 103.

¹³ Paolo Maggiolini, 'Tradition and Modernity: The Melkite Catholic Church, the Holy See and the Ottoman Empire from the Tanzimat era to the Mandate System', *ARAM Periodical*, 25, 1&2 (2013), 271-287.

L'ORIENT.¹⁴ Letterheads dated 1935 replaced the Melkite Patriarch's protectorship with that of the Duke of Seville: "ORDRE MILITAIRE ET HOSPITALIER DE SAINT-LAZARE DE JÉRUSALEM * PRINCE-LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU GRAND MAGISTÈRE: S.A.R. MGR LE PRINCE FRANÇOIS DE BOURBON, DUC DE SEVILLE".¹⁵



**Letterhead of the Order of St Lazarus – 1928-1930
acknowledging the Melkite Patriarch as Protector**



**Letterhead – 1935
acknowledging the H.R.H. François de Bourbon, Duke of Seville
as Lieutenant-general of the Grand Magistrty**

¹⁴ *Letter from L'Archimandrite representant de Sa Beatitude Le Patriarche Cyrille IX to Le Marquis de Guadalupe undated. Manuscript, Torri ta' Lanzun Archives, Malta, [~1928-1930], +1p.*

¹⁵ *Admission certificate letter from le Comte Charles Otzenberger-Detalle to Chevalier of Justice M. Hanot d'Hartoy dated 9 March 1935. Manuscript, Torri ta' Lanzun Archives, Malta, 1935, +1p.*

Notwithstanding the withdrawal of the Patriarch's protectorship, the Order continued to be supported by the Melkite clergy in France and the Middle East. The Archmandrite of Zahlé in Lebanon, Mgr Paul Antoine Fonteny, reportedly participated in Holy Mass for the members of the Order to celebrate the Patron Saint's Feast in December 1934-38.¹⁶ Further support was given by Mgr. Gregorius Haggiar, the Archbishop of Saint John of Acre, Haifa, Nazareth and all the Gallilee (*1901 †1940; ordained



Mgr Paul Antoine Fonteny with other dignitaries of the Order, 1934

1922, consecrated bishop 1927), who subsequently assumed the role of Spiritual Grand Prior of the Order and continuously actively looked out to promote the Order's interests.¹⁷ He had previously (1929) served as Grand Refrendary to the Order. The post of Spiritual Grand Prior was eventually defined by the 1948 revision of the statutes of the Order:

*El Gran Maestre puede designar un Miembro eclesiástico para el ejercicio de aquellas funciones espirituales que a El no le sería posible realizar. Este dignatario llevará el título de Gran Prior Espiritual.*¹⁸

¹⁶ Paul Bertrand de la Grassière (editor). *La Vie Chevaleresque*, 8 (1934-35), 151-152; 15/16 (1937), 131-135; 18 (1938), 28; 19/20 (1938), 44-46; 21/22 (1938), 89; 23 (1939), 116-119.

¹⁷ Charles Savona-Ventura, 'The relationship of the Order of Saint Lazarus in France to the Catholic Church during the inter-Wars period: 1918-1939', *Acta Historiae Sancti Lazari Ordinis*, 5 (2022), 91-103.

¹⁸ *Orden Militar Hospitalaria de San Lázaro de Jerusalem: Ordenanzas Generales 1949* (Madrid: MHOSLJ, 1949), 32. There was a previous link with



**Mgr. Gregorius Haggiar (centre)
flanked by dignitaries of the Order including:
(left-to-right) H.E. Charles Otzenberger-Detaille; H.E. marquis
de l'Eglise de Ferrier de Félix; Paul Bertrand de la Gassiére; unidentified**

Establishing a hospice in the Holy Land

In 1934, the Order attempted to re-establish a definite presence in the Holy Land with the establishment of the Grand Priory of Saint Jean d'Acre. This jurisdiction fell under the direct responsibility of Mgr. Gregorius Haggear. Other admissions to the jurisdiction included Victor Khayat and Fouad Kahayat (1934), Arice Meveivar (1936), the Vicar General Mgr. Paul Chaibe (1937), while the cross of merit was given to

the Bishoprate of Caesarea dating to the 17th century. The Bishop of Caesarea Bonaventure Rousseau de Bazoches had been appointed *grand prieur au spiritual* of the Order in 1664 after an extraordinary chapter held at the Carmes de Billetes on the 5 April 1664. See: H.M. de Lange and J.L. de Treouret de Kerstrat, *Les Ordres de Saint Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel aux XVIIe et XVIIIe siecles*, (Paris: publications LTK, 1992), 108-109.

Elias Sahyoun (1935). The Chancellor of Mgr. Haggear, Abbé André Lesain, was nominated Chaplain Commander of the Order (1934).¹⁹



+ Gregorius Haggear
Arch de Galilee

Archbishop of Galilee Gregorius Haggear with personal coat-of-arms incorporating the insignia of the Order and signature

In 1934, representations were apparently made by the newly installed grand master H.R.H. François de Bourbon to the British Government governing Palestine through the British Mandate and to King Edward VIII vying for land in St Jean d’Acre to be assigned to the Order to build its headquarters and a church [see Appendix]. This project was announced in the Order’s newsletter *La Vie Chevaleresque* in April 1935.²⁰

¹⁹ Paul Bertrand (editor), *La Vie Chevaleresque*, 7 (1934), 127; 9 (1935), 5; *Membership list ~1938 for the Grand Priory of Saint Jean d’Acre*. Ms. Torri ta’ Lanzun MHOSLJ Archives, Malta

²⁰ *La Vie Chevaleresque*, *Ibid.*, 9 (1935), 5.



Sir Arthur G. Wauchope

In 1937, the High Commissioner of H.M. George VI in Palestine, then General Sir Arthur Grenfell Wauchope, informed Mgr Haggear that an area of about 2,000 square metres had been passed over for the Order's use. The donation was apparently time-limited and dependent on early commencement of building. Abbé André Lesain enthusiastically took over the project commissioning an architect to draw up a construction plan for the edifice. The construction costs were estimated to amount to about £10,000. It was proposed that the costs would be borne by benefactor members of the Order following a general appeal circulated by the Grand Chancery. In return, the benefactors would have had their coat-of-arms and portraits exhibited in the main hall of honour in acknowledgement of their support [see Appendix].

The ground floor of the planned edifice was to include a chapel dedicated to St Lazarus, a main hall of honour with a throne and canopy reserved for the grand master, a small adjoining living room, a dining room, a kitchen and outbuildings. The first floor was projected to have four bedrooms with adjoining bathrooms reserved for distinguished guests, a library and large gallery with paintings depicting the ancestors of H.R.H. the grand master. The basement would house a large dormitory for ordinary pilgrims [see Appendix].

In spite of 'advertising' the project with the members of the Order, it appears that insufficient funds were obtained to sponsor the project in time before the onset of the Second World War thwarted any further

progress.²¹ The post-war political situation in Palestine, that resulted in the popular nationalist uprising by Palestinian Arabs against the British administration of the Palestine Mandate (1936–39), and the Zionist paramilitary campaign against British rule in Mandatory Palestine (1944–48) leading to the declaration of the Jewish State of Israel in 1948, laid to rest all hopes of resurrecting the project. The death of Archbishop Gregorius Haggiar in 1940 would also have helped put a spoke in the wheels of a timely resurrection of the project.



1920s view of Acre

²¹ *Correspondence between Abbé André Lesain and the General Superintendent Otzenberger-Detaille (17.ix.1937, 10.viii.1938, 5.x.1938)*. Ms. Torri ta' Lanzun MHOSLJ Archives, Malta; *Correspondence from the General Superintendent Otzenberger-Detaille (18.ix.1937)*. Ms. Torri ta' Lanzun MHOSLJ Archives, Malta – see Appendix.

Conclusion

Mgr. Haggear was eventually replaced in the post as Archbishop of Acre by Mgr. George Selim Hakim (*1908 †2001) who assumed the role of Spiritual Prior of the Order.²² In 1965, an attempt was made to re-establish the Order in the Holy Land under the patronage of Mgr. Selim Hakim. The Grand Priory of the Holy Land was to bring together Christians from Lebanon, Syria, Jordan, and Israel together with a view of helping and unifying Eastern Christians.²³ This endeavour however was very short-lived, probably lasting only till around 1967 until the election of Mgr. Selem Hakim to the post of Patriarch in 1967 (Patriarchy 1967-2000) after which he assumed the post of Spiritual Protector of the Order.²⁴ H.B. Maximos V Hakim continued to actively support the Order until his retirement in 2000. His successors – Gregory III Laham (*1933 patriarchy 2000-17), and the current Youssef I Absi (*1946 patriarchy 2017---) – have retained their role of Spiritual Protectors of the Order.

The Order today has not as yet re-established a continuing presence in the land of its medieval origins. Various jurisdictions have however contributed to specific projects or charities aiming to assist hospitaller institutions in the region. On an international level under the direction of the Office of the Grand Hospitaller, the Order in 1960-63 supported the foundation of a ward at the Hospital of the Mission de la Vallée des Chrétiens de Salifa in Syria managed by the Melkite Missionaries of St Paul; while in 2014-16 the Order supported the refurbishment of the kitchen of the Jerusalem St Louis Hospital managed

²² The interim period (1940-43) was covered by Mgr. Joseph Malouf who served as apostolic administrator.

²³ *La Croix de Sinople – The Green Cross*, 1, 3/4, (1965), 24.

²⁴ The role of Spiritual Protector was defined by GM Decree 4/1969 which declared that “*The Spiritual protector of the Order is His Beatitude the Greek Melchite Patriarch of Antioch and all the East, of Jerusalem and Alessandria, at this time His Beatitude Maximos V.*”

by the French Catholic Congregation of the Sisters of St Joseph of the Apparition.²⁵

Appendix - Correspondence with Fr Andre Lesain Commander of the Order, Chancellor to Mons Haggear relating to acquired land in Acre. MHOSLJ Archives: Paris Obedience, Torri ta' Lanzun Archives [Malta]



Ciaffa ce 17 Septembre 1937
Son Excellence
Monsieur le Comte Otzenberger-Detaille
Surintendant Général de l'Ordre Militaire
De SaintLazare de Jérusalem
75 Rue Blanche 75
Paris IX

Excellence,

J'ai enfin la joie de vous annoncer que nous sommes en possess du terrain de Saint-Jean-d'Acre; lequel après plus de 4 ans de démarche nous avons pu obtenir; il a une superficie de 2.000 mètres carrés; je suis allé en prendre possession hier et je m'empresse de vous annoncer cette bonne nouvelle.

Comme j'avais eu l'honneur de vous le dire dans une de mes dernières lettres, M.M. Khayat se sont retirés; je le regrette vivement; en ce temps j'avais reité les quelques papiers de proposition qui se trouvaient entre leurs mains.

J'ai écrit déjà à un architecte pour nous faire un plan de construction dans le genre des anciens châteaux de temps des croisades et pouvant de rapporter a ce qui existait autrefois à Acre au temps de la Commanderie de Montmusard; je l'ai prié de faire diligence car nous n'avons qu'un délai de trois mois pour commencer les travaux.

S'il était possible de trouver parmi les hautes dignitaires d'Amérique quelqu'un qui assurerait les frais de la construction ce serait parfait et nous pourrions commencer très rapidement; sinon pourvoir à tout frais du moins concourir à une partie; je crois que si l'on demandait à tous les dignitaires de participer aux frais de la construction moyennant le placement de leurs armoiries et de leurs photographies dans le grande salon d'honneur, nous

²⁵ Charles Savona-Ventura, *Military and Hospitaller Order of Saint Lazarus of Jerusalem – The Office of the Grand Hospitaller – A historical review* (Malta: Office of the Grand Hospitaller – MHOSLJ, 2022).

obtiendrions des subsides appréciables; n'est-ce pas un projet à envisager ? ce qu'il importe de faire c'est de commencer dement afin que ce terrain ne nous soit pas repris après un délai de trois mois, ce qui serait très dommage.

Dés que le plan sera établi, je vous le soumettrai de suite por obtenir votre assentiment; je me chargerai comme de juste de toute la surveillance et a cet effect il faudrait que tout soit envoyé, c'est- à-dire les fonds à mon nom et lesquels je déposerais de suite en banque au nom et pour le compte de l'Ordre dont je ne serais que le mandataire en vertu des pouvoirs que je détions de votre Excellence.

Par le prochain courrier, je vous écrirai de nouveau pour d'autre détails; je presse ce courrier afin qu'il Vous trouve de suite et que vous puissiez me donner vos instructions par le plus rapide courrier; il serait tout d'abord urgent de lancer un appel parmi les membres de l'Ordre et en tout premier lieu à ce haut dignitaire dont vous m'aviez parlé l'an dernier et qui était prêt à subvenir aux frais; en retour de ce qui serait fait par lui et en dehors des dignités que l'Ordre lui conférerait de nouveau au point de vue Commanderie héréditaire, j'assurerai de mon vivant une messe par semaine pour les vivant er défunts de sa famille; il va de soi que ferai de même chaque semaine pour l'Ordre tout entier comme je le fais pour Votre Excellence et pour Son Altesse Royale en ce moment.

En retour de ce qu' à fait pour la récupération de terraing Mgr. L'Archmandrite Paul Chaibe, Vicaire Général à Saint-Jean-d'Acre, lequel j'avais mandaté auprès du Gouvernorat depuis 3 ans pour les relancer en mon nom; lequel s'est énormément dépensé dans ce but, je lui ai remis un des diplôme que j'avais en réserve, le No132 BB avec le titre de Prélat de l'Ordre et le rang de Commandeur avec Plaque; je pense que vous n'aurez rien contre cette promotion et que Vous voudrez bien l'accepter; je l'ai faite d'accord avec S. Excellence le grand Référéndaire, Mgr. Hagear; je vais vous adresser les papiers et sa photo pour les archives; sa nomination a ét inscrite chez-moi dans le registre spécial.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'adresser par retour du courrier:

1. une croix de Commandeur en Sautoir avec Plaque pour ce nouveau dignitaire;
2. une plaque également pour moi qui n'en possède pas encore;
3. autrefois, vous m'aviez promis une croix plus grande que celle que je possède en raison de mon titre et pour le prestige que celà donnera, veuillez donc le faire par le même envoi.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'envoyer :

1. une croix de Commandeur de Galilée de 1ère classe pour moi, celle que je possédais depuis 3 ans a été remise à un dignitaire il y a 2 ans, un des M.M. Power de Birmingham, et vous m'aviez également promis de me la remplacer, veuillez donc y joindre une grande plaque.
2. Veuillez encore adresser une autre croix de Commandeur de Galilée de 1ère classe avec plaque pour le compte de S. Excellence, un de ses amis d'Amérique est en route pour la Palestine et il tient beaucoup à la lui remettre lui-même à Nazareth; je vous prie donc de bien vouloir faire la plus active diligence car autrement cela nous causerait un grand dommage à cause de l'assurance qui en a été donnée déjà.

Pour les frais, je vous donnerai les indications et envois dans le prochain courrier; pour ce qui est de la croix de Commandeur de St Lazare pour le nouveau dignitaire veuillez mettre celle du tarif ordinaire.

Dans l'attente de votre bonne et obligeante réponse, je vous offre, Excellence, l'hommage de mon entier dévouement et de mon profond respect.

Signed André Lesain

[HANDWRITTEN] N.B. veuillez, je vous prie, joindre à l'envoi 3 rosettes de St Lazare et 2 Rosette de Galilée pour mon usage. -

Vous serait-il agréable de recevoir l'Ordre du St Sepulcre?



RÉINSTALLATION de LA RÉSIDENCE Dans SA SOUVERAINETÉ à SAINT-JEAN d'ACRE, son Ancien SIEGE, à P[ALESTINE].

Depuis plusieurs années, Son Altesse Royale, le Prince François de BOURBON, DUC de SEVILLE, l'actuel PRINCE-GRAND MAITRE de l'ORDRE MILITAIRE ET HOSPITALIER de SAINT LAZARE DE JÉRUSALEM, a porté ses efforts a ce que l'Ordre puisse se réinstaller dans sa SOUVRAINETE de SAINT JEAN d'ACRE, son ancien CHEF-LIEU en PALESTINE.

A cet effect, LE PRINCE GRAND MAITRE avait entrepris les demarche auprès du Gouvernement Britannique et particuliere ent auprès de SA MAJESTE LE ROI EDUARD VIII.

Le Changement de Regne a retardé la décision, mais pleine satisfaction vient de nous être donnée. Notre Grand Prieur de Saint Jean d'Acre, S. Exc. Rev.me. Mgr. Haggear, Archevêque de SAINT JEAN d'ACRE et de Toute la GALILÉE, a été saisi par Le HAUT-COMMISSAIRE de SA MAJESTÉ le ROI GEORGE VI, qu'il était concédé à l'Ordre, à S. JEAN d'ACRE, la possession de terrain de Notre Ancienne Souveraineté, afin que l'Ordre y fasse reconstruire sa Résidence et une Église.

Son Altesse Royale, le prince Grand Maître de l'Ordre, tout en étant retenu en Espagne, où il remplir les fonctions de Gouverneur Militaire du Camps de GIBRALTAR, fait appel à ses Chevaliers et autres personnes pouvant aider l'Ordre pour hâter cette construction.

Avec quelle allure et quel rapidité furent élevé les temples et residences à l'époque chevalerie sous la Regne des Rois de France, où dans les salles d'honneur et galeries se voient encore gravér les armoiries et les noms des chevaliers bienfaiteurs ayant collaborer à grandir ces édifices. Des messes furent dites pour les âmes des défunts des familles de ces collaborateurs. Dans les galeries et salles figuraient les portraits des bienfaiteurs.

Ce qui était possible et d'usage en son temps, peut se répéter. Les marques d'honor sont de souvenirs ineffacables.

Le construction peut d'ailleurs commencer immediatment.

PARIS, le 18 Septembre 1937
LE SURINTENDANT GÉNÉRAL DE L'ORDRE



Paris, le1937

Excellence,

S. Altesse Royale le Prince Grand Maître de l'Ordre a depuis plusieurs années apporté à ce que l'Ordre de Saint Lazare de Jerusalem puisse se réinstaller dans SA SOUVERAINETE de St. Jean d'Acre en Palestine, son acine Chef lieu.

A cet effect, S. Alt. Roy. avait entrepris les démarche auprès du Gouvernement Britannique et particulièrement auprès de Sa Majesté, le Roi Edouard VIII.

Le changement de règne a retardé la décision, mais nous venons de recevoir la nouvelle que pleine satisfaction a été donné. Notre Grand Prieur S. Exc. Rev.me. Mgr. Haggear, Archevêque de St. Jean d'Acre, Caiffa et Nazareth et de la Galilée, a été, en effect saissi par S. exc. Le Haut Commissaire de Sa Majesté le Roi GEORGES VI, en Palestine, qu'il était concédé à l'Ordre, à ST. JEAN d'ACRE, un terrain dans la ville de Notre ancienne Souveraineté meme, pour que l'Ordre y fasse construire son Église et sa Résidence.

Son Altesse Royale, le Prince François de BOURBON, Duque de Séville, actuellement retenu en Espagne par un commandement dans l'Armée fait appel à ceus de nos chevaliers et dignitaires qui peuvent aider l'Ordre pour cette construction. Je sais que nos confrères tiendrent à l'honneur d'être au premier rang pour que l'église de S Lazare à St. Jean d'Acre soit digne du glorieux passé de l'Ordre.

Il a été décidé que les armoiries des principeaux bienfaiteurs de cette foundation et leurs portraits seraient places dans le grand salon d'honneur de la résidence. En outre, un monument plus important dans l'Eglise ou sur la parvis, commauoraient particulièrement le souvenir de ce lui qui aurait apporté une collaboration éminente, permettant la construction immédiat. Par silleurs; il a été décidé qu'une messe pour les morts et defunts de sa famille serait agairé chaque semaine.

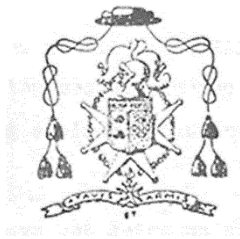
S.A.R. le Prince Grand Maître, qui connaît vos sentiments chevaleresques est persuadée que avant tout autre, vous aurez à coeur de répondre à cet appel.

Il y a, semble til, une occasion unique, d'attache votre nom a un momument qui l'éternisera dans cette Palestine, Notre Terre Sainte, qui comme l'acrivait S.Exc.Rev. Mgr. HAGGEAR, est la seconde patrie de tout catholique. Il serait beau que, grace au catholicisme (Americain) une restauration de la grande oeuvre des croisades puisse se faire dans cette terre d'Orient, Berceau de la Chevalerie.

J'ai eu l'occasion d'en parler à notre distingué collègue FRANKLYN PARIS, qui a hautement apprécié cette idée d'une telle restauration chevaleresque et qui a promis d'y apporter l'aide de son grand talent.

Il me persit agréable Excellence, et très honorée Grand Bailli, d'avoir de vos Nouvelles pour que je puisse les communiquer à S.Altesse Royale Notre Prince Grand Maître.

Je me réjouis d'avoir cette occasion de vous rendre valoir l'assurance de mes sentiments de très haute estime et de frater dévotement en St. Lazare.
ATAVIS et ARMIS



Caiffa ce 10 Août 1938

Son excellence
Monsieur le Comte
Charles Otzenberger-Detaille
Surintendant Général de l'Ordre de S.L.J.
75 Rue Blanche

Paris IX

Excellence,

Je m'excuse du retard apporté à la réponse que vous me demandez dans votre lettre du 6 dernier; je me trouve absent de Caiffa.

Au sujet de la construction de l'Hospice de Saint-Jean-d'Acre; j'aimerais que vous fassiez au plus tôt les modifications dont vous me parlez afin que je fasse reviser le plan actuel; j'ai l'intention de le modifier afin de diminuer les frais de construction si possible.

Pour ce qui est de la somme nécessaire pour couvrir tous les frais; il faut compter 10,000 Livres Sterling d'après le plan de l'Architecte; si vous acceptiez le projet que je vous faisais d'ouvrir une souscription avec tous les avantages dont je vous ai parlé en son temps, la somme serait vite recueillie; j'étudie en ce moment un procédé de construction qui pourrait revenir un peu moins cher, en utilisant d'anciennes pierres des fortifications par exemple;

Je maintiens tout ce que je vous disais au sujet des avantages qui seraient réservés aux principaux donateurs tout d'abord si l'on exigeait autre chose veuillez m'avertir de suite;

L'immeuble comprendrait donc, en dehors de la chapelle qui serait dédiée à Saint Lazare naturellement, un grand salon de réception avec un trône et

baldaquin réservé à S.A.R.; dans ce salon figureraient tous les armories et les photographies des Donateurs en plus des grands portraits de S.A.R. et des principaux Dignitaires administrateurs de l'Ordre; un petit salon adjacent, une salle à manger, cuisine et dépendances, ceci pour le res-de-chaussé; au premier, 4 chambres à coucher avec salles de bain, bibliothèque et grande galerie avec les tableaux des ancêtres de S.A.R.

Le tout, comme vous le constaterez sur les plans qui vous ont été remis sera construit selon l'époque des croisades, le tout a été étudié dans ce sens.

Dans le sous-sol de l'immeuble, il y aura un grand dortoir pour les pèlerins ordinaires car les chambres du premier étage sont réservées pour les hôtes de marque.

J'aimerais, Excellence, être fixé au plus tôt afin de pouvoir faire amener les pierres sur place afin de gagner du temps et de ne point risquer de perdre nos droits sur ce terrain car le temps presse. Je suis persuadé que la solution de lancer un appel pressant pour la restauration de ce siège à tous les Membres de l'Ordre aurait un grand succès.

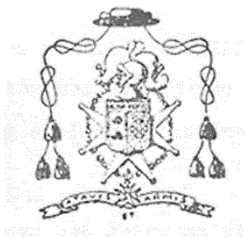
Dans l'attente de vous lire sous peu, agréée, Excellence, l'hommage de mon entière dévotion.

Signé A. Lasain



Ce 5 Octobre 1938

Son Excellence
Monsieur le Comte Otzenberger-Detaille
Surintendant Général de l'O.S.L.J.
75 Rue Blanche
Paris



Excellence,

Depuis longtemps je suis privé de vos bonnes nouvelles et en suis quelque peu affecté; j'aime à croire que vous allez bien et que les bruits de guerre sont désormais tout-à-fait clos; lors des mauvaises nouvelles qui se précipitaient, j'ai fait valoir mon titre de Chapelain de l'Ordre Militaire de St. Lazare pour solliciter, le cas échéant, un poste d'Aumônier Militaire à l'Armée du Levant.

J'aime à croire que vos démarches en faveur de notre Restauration à St. Jean d'Acre se précisent; le temps presse et c'est avec anxiété que je vois le

temp passer sans avoir encore rien pu entreprendre car le terrain nous sera repris selon les conditions posées par le Gouvernement de Palestine. En ce moment où la main-d'oeuvre est devenue très bon marché, ce serait le moment propice pour réaliser l'oeuvre à très bon compte; j'ai fait reviser le project et l'on peut déjà se mettre en marche avec un différence de 2,000 Livres ce qui est très appréciable; j'ai envisagé un autre mode de travail qui nous fera encore économiser; mais le principal, à l'heure actuelle est de pouvoir au moins faire amener les pierres de manière à assurer définitivement notre possession du terrain et ensuite les Anglais nous laisseront travailler tranquillement sans nous presser au fur et à mesure des moyens.

J'en reviens toujours à mon projet d'associer tous nos hauts Dignitaires, c'est le Meilleur moyen de faire cette restauration comme il convient de la faire pour le plus grand honneur de l'honneur de l'Ordre; il va sans dire que tout l'honneur vous en reviendra et que je saurai mettre en évidence tout ce que l'Ordre tout entier doit à Votre Excellence; partout la première place vous sera réservée après Son Altesse Royale et ce n'est que justice.

J'aime à croire, Excellence, qu'un très prochain courrier m'apportera la bonne nouvelle que j'attends depuis si longtemps; ce serait trop dommage d'avoir tant travaillé pour récupérer ce terrain, y être arrivé après 6 ans de démarches et de ne pas nous échapper prochainement.

Si Votre Excellence m'y autorisait, je me chargerais volontier de lancer un appel à tous les Hautes Personnages de l'Ordre en faveur de cette restauration. Le Cardinal Tisserant a demandé un exposé succinct de l'histoire de l'Ordre; je le lui prépare et vous en enverrai une copie; il a demandé cela parce qu'il avait appris que Mgr Haggear en était le protecteur spirituel; j'ai fait de suite répondre qu'il l'était au même titre que les autres évêques et cardinaux faisant partie de l'Ordre, mais nullement comme Archevêque de St Jean d'Acre; je souligne les bulles des Papes et les bénédictions spéciales qui sont adressées chaque année pour l'Ordre.

Dans l'attente de vos bonnes nouvelles par un très prochain courrier et qui je l'espère contiendront une note spéciale pour le commencement des travaux de préparation de la construction d'Acre, je vous offre, Excellence, l'hommage de mon entier dévouement et de mon respect.

Signé André Lesain

Com. De St Lazare.